

REGLEMENT INTERIEUR

Article 1 : Présentation

Le club d'échecs Gif CC2 organise l'étape 1 du grand prix des jeunes de l'Essonne le samedi 22 mars 2025 à la Maison des Peupliers place de la Convention 91190 Gif-Sur-Yvette.

Cet évènement est constitué de 3 tournois ouverts à tous les licenciés A ou B de la FFE ou à une fédération reconnue par la FIDE pour la saison 2024-2025 :

- Tournoi 66768 homologué FFE pour les catégories U8 et U10
- Tournoi 66769 homologué FIDE pour les catégories U12 à U20
- Tournoi 66770 homologué FIDE pour les catégories restantes

Les tournois pour les catégories U8 à U20 comptent pour le grand prix des jeunes de l'Essonne.

Article 2 : Règles du jeu

Les règles du jeu sont celles de la FIDE actuellement en vigueur adoptées par le 93ème Congrès de la FIDE.

L'article A5 des parties en cadence rapide est appliqué.

Article 3 : Appariements

Les appariements se font au système suisse (à moins d'un nombre insuffisant de joueurs) assistés par le logiciel PAPI dans sa version la plus récente.

Les appariements sur Internet sont donnés à titre indicatif.

Article 4 : Nombre de rondes

Le tournoi se jouera en 5 rondes.

Article 5 : Cadence

La cadence utilisée est de : 12 min + 3 s/c.

Article 6 : Délai de forfait

Le délai de forfait est de 12 minutes.

Article 7 : Horaires

Le pointage aura lieu de 13h45 à 14h30.

La ronde 1 commencera à 14h45.

Article 8 : Départages

Les départages utilisés sont dans l'ordre : le Buchholz, le cumulatif et la performance.

Article 9 : Inscriptions

Le montant de l'inscription est de 5€.

Article 10 : Abandon de tournoi

Tous joueur désirant quitter le tournoi doit impérativement prévenir l'arbitre principal. Dans le cas contraire, un signalement sera fait à la Direction Juridique de la Direction Nationale de l'arbitrage.

Article 11 : Conduite des joueurs

Dans la salle de jeu, les appareils électroniques doivent être maintenus en position éteinte sauf autorisation explicite de l'arbitre. Tout joueur dont l'arbitre constate que le portable sonne, vibre ou dont l'appareil électronique est allumé sera sanctionné de la perte de la partie. Il en est de même d'un joueur se déplaçant avec son portable et cela s'il a déjà joué un coup.

Il est strictement interdit de fumer, de vapoter ou d'amener des boissons alcoolisées dans la zone de jeu.

Article 12 : Contrôle anti-dopage

Tous les participants acceptent de se soumettre à tout contrôle anti-dopage pratiqué par un médecin agréé et à la demande de tout organisme habilité. L'arbitre se chargera de contacter les joueurs désignés.

Article 13 : Arbitrage

L'arbitre du tournoi est Adrien Revel (AFO 1) assisté de Nicolas Crouzet (AFC).

Tous les joueurs s'engagent, du simple fait de leur participation à respecter ce présent règlement.